



Sablé Tennis de Table

# TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE

---

## REGLEMENT

# Samedi 15 juin 2019

Le club du Sablé Tennis de Table (72) organise un tournoi homologué national sous le numéro ----- ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table.

---

### Article 1 : Date et lieu

Le tournoi se déroulera dans le gymnase du collège Anjou le **Samedi 15 Juin 2019 de 08h00 à 22h00**.

L'adresse du gymnase est la suivante : 2, Rue François Mauriac, 72300 Sablé-sur-Sarthe.

---

### Article 2 : Matériel et infrastructure

Le Sablé TT met à votre disposition 20 tables pour la compétition. Vous disposerez également de marqueurs, de tables d'arbitrage et de chaises.

Du côté infrastructure, le gymnase est un lieu public, c'est pourquoi nous vous demandons de maintenir cet endroit propre. **Toute dégradation sera à la charge de la personne concernée.**

Durant le tournoi, vous aurez accès à :

- ✓ 2 salles pour la compétition ;
- ✓ Des gradins ;
- ✓ Deux vestiaires masculins et deux féminins avec douches chaudes.

## Article 3 : Tableaux, droits d'inscription, horaires, lots

Tableau	Catégorie	Début	Droit d'inscription	Nb inscrits max.	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste	¼ finaliste
A	500 à 799	09h00	8 €	48	100 €	50 €	25 €	Lot
B	800 à 1599	09h00	8 €	48	100 €	50 €	25 €	Lot
C	500 à 999	10h30	8 €	48	100 €	50 €	25 €	Lot
D	1000 à 1899	12h00	8 €	48	100 €	50 €	25 €	Lot
E	500 à 899 Jeunes	12h00	5 €	24	60 €	30 €	15 €	Lot
F	500 à 1299	13h30	8 €	48	100 €	50 €	25 €	Lot
G	1300 à 2199	13h30	8 €	48	100 €	50 €	25 €	10 €
H	Toutes Séries	15h00	10 €	48	300 €	150 €	75 €	30 €
I	Féminines	15h00	5 €	24	60 €	30 €	15 €	Lot

**Réduction pour les PAIEMENTS EN LIGNE LORS DE L'INSCRIPTION** de 1€ pour toute inscription dans 2 tableaux ou de 2€ pour toute inscription dans 3 tableaux.

## Article 4 : Inscription au tournoi

Les inscriptions au tournoi se feront jusqu'au **vendredi 14 Juin 2019 à 22h** exclusivement via le formulaire de notre site internet : <http://sablett.fr/tournoi-national-2019/>

Les points pris en compte sont les points officiels de la phase 2 de la saison 2018 2019.

**IMPORTANT** : Les droits d'inscription (Article 3) sont à régler :

- Soit en ligne au moment de votre inscription.
- Soit sur le lieu de compétition par espèces ou par chèque à l'ordre du « Sablé TT ».

Chaque participant peut s'inscrire dans **2 tableaux + le tableau H ou I**.

Le tableau E concerne les jeunes jusqu'à Junior.

Les poussin·e·s ne sont pas autorisés à participer au tournoi.

Les joueurs éliminés d'au moins un tableau peuvent s'inscrire dans un autre tableau (sous réserve de place disponible) jusqu'à **30 mn avant le démarrage de celui-ci**. Le droit d'inscription ne tient alors pas compte des réductions de l'article 3.

**ATTENTION : Les joueurs et joueuses qualifiés pour le Grand Prix des Pays de la Loire ne pourront pas participer au tournoi sauf si leur catégorie joue le dimanche.**

---

## Article 5 : Tirage au sort public

Le tirage au sort public aura lieu le samedi 15 juin 2019 à 08h00 au gymnase Anjou à Sablé-sur-Sarthe.

---

## Article 6 : Règles applicables

Les règles d'arbitrage sont celles des réglementations fédérales en vigueur. La présentation de la licence (phase 2) est obligatoire sous forme numérique (Appli FFTT) ou sous forme papier.

Le juge arbitre de la compétition sera Éric DUBEROS (AR, JA1, JA2, JA3), assisté de David RIBEIRO (JA3).

L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux joueurs et à l'arbitre. Les joueurs évolueront en tenue sportive réglementaire (short et chemisette/tee-shirt) et chaussures de salle propres.

**ATTENTION : les balles plastiques étant blanches, short et chemisette/tee-shirt blancs sont interdits.**

Les benjamins peuvent participer à tous les tableaux.

Les féminines peuvent participer à tous les tableaux (dans la mesure de l'article 4).

---

## Article 7 : Pointage

**Les joueurs doivent se faire pointer une ½ heure (30 mn) avant le début de leur 1<sup>er</sup> tableau.**

Tout joueur non pointé et n'ayant pas prévenu à temps (contact Article 14) pourra voir sa participation refusée ou être remplacé par un joueur sur liste d'attente.

---

## Article 8 : Forfaits

Le forfait d'un joueur peut être prononcé par lui-même auprès des juges arbitres pendant la compétition.

Dans le cas où un joueur ne se présenterait pas à la table de jeu à laquelle il est appelé, le JA pourra prononcer le **forfait du joueur 5 minutes après le 3<sup>ème</sup> appel de son nom**.

---

## Article 9 : Récompenses

La dotation totale du tournoi est d'une valeur globale de plus de 2500 € répartis en lots, numéraire, bons d'achats, et récompenses.

Les joueurs participant aux ½ finales de chaque tableau seront récompensés. Le club se réserve le droit de réduire la dotation de lots si le nombre d'inscrits minimum n'est pas atteint :

- Si un tableau est rempli à moins de 50 %, les dotations seront de 75 % de la dotation de départ.
- Si un tableau est rempli à moins de 33 %, les dotations seront de 50 % de la dotation de départ.
- Si un tableau est rempli à moins de 25%, le tableau peut être annulé par l'organisation et le JA.

Les podiums sont faits à chaque fin de tableau.

---

## Article 10 : Rencontres

Le déroulement du tournoi pour les tableaux simples se fera en poules de 3 où les 2 premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Toutes les parties du tournoi se dérouleront au meilleur des cinq manches.

Le joueur perdant devra arbitrer la partie suivante.

Toutes les rencontres se joueront en **balles plastiques blanches (3\* pour les finales)** agréées ITTF fournies par le Sablé TT.

---

## Article 11 : Divers

Une buvette et une restauration seront à disposition des participants tout au long de la journée.

---

## Article 12 : Responsabilité du Sablé TT

Le Sablé Tennis de Table décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes etc. dont pourraient être victimes les joueurs.

---

## Article 13 : VIGIPIRATE



Dans le cadre du plan Vigipirate et pour la sécurité de tous les participants au tournoi, il vous sera demandé, à l'entrée de la salle, d'ouvrir vos sacs pour un contrôle visuel.

Tout refus de contrôle entraînera l'impossibilité de pénétrer sur le site de la compétition. Merci de votre compréhension.

---

## Article 14 : Approbation du règlement

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

---

## Article 15 : Contact

1. Florian BEAUDRON ; 07.67.71.72.92 ; [f.beaudron@laposte.net](mailto:f.beaudron@laposte.net)
2. Simon BESSIERE ; 06.31.60.58.52 ; [bessiere.simon@gmail.com](mailto:bessiere.simon@gmail.com)

Sablé, le jeudi 25 avril 2019.

## Sablé Tennis de Table

Siège :

16, rue Paul Doumer

72300 – Sablé-sur-Sarthe

Tel : 06.31.60.58.52

Mail : [sablett@laposte.net](mailto:sablett@laposte.net)